



- Adresse : Montagne Evasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles
 - Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
 - Site : www.montagne-evasion38.fr
-

Compte-rendu de la réunion du Collège du vendredi 13 décembre 2024

Rédacteur : Christian DRIOL.

Ouverture de la réunion formelle : 8 H35 Clôture de la réunion formelle : 10 H50

Présents : Michèle BRONNER, Mireille HOLTZER, Anne PERRIN, Pascal HOLTZER, Gérard MALÉ, Gérard VIONNET FUASSET, Christian DRIOL.

André CABRERA en retard avec excuse

Invités : Françoise BESSET, Josette COQUARD

Gérard MALÉ dirige les débats.

Ordre du jour

- Approbation CR du collège du 13/11/2024
- Point sur les inscriptions
- Point sur le journal
- Dates de réunions
- Relecture des documents (règlement intérieur, vademecum)
- P.Holtzer : Règlement Intérieur, modifications concernant les animateurs, Accès à la gratuité, Assurances du covoiturage • Délocalisation des bureaux

Avant l'examen des sujets figurant à l'ordre du jour :

- Mireille HOLTZER informe le collège que les nouveaux statuts, le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire et un extrait du compte rendu de la première réunion du collège ont été envoyés à la préfecture : au 13 décembre 2024, la préfecture n'a pas délivré de récépissé.

- Josette COQUARD informe le collège qu'un rendez-vous avec la caisse d'Épargne sera pris pour le dépôt de la signature de Christian DRIOL et pour l'organisation du dispositif de sécurisation de l'accès au compte.

1 Approbation du compte rendu de la réunion du collège du 13 novembre 2024 :

Après lecture, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Point sur les inscriptions :

Anne PERRIN précise que 262 adhérents se sont inscrits, contre 277 pour l'exercice précédent.

Le détail des adhésions est le suivant :

Raquettes jour 11 demi-forfaits, 15 forfaits et 1 inscription à la sortie.

Raquettes ½ journée : 31 forfaits et 48 inscriptions à la sortie.

Ski de fond : 10 inscriptions à la sortie.

Ski de piste : entre 4 et 6 inscriptions.

Gymnastique : 32 inscriptions.

Culturel : 130 inscriptions.

Les inscriptions aux sorties raquettes à la ½ journée sont nombreuses et peuvent poser des problèmes d'organisation du transport.

3 Point sur le journal :

Sa conception est terminée, malgré quelques difficultés pour récupérer des photos ; il sera déposé le lundi 16 décembre chez l'imprimeur : 300 exemplaires sont prévus, pour un coût d'environ 700 € ; Josette COQUARD fera l'envoi en nombre le mercredi 18 décembre.

La lettre d'accompagnement est validée.

Mireille HOLTZER précise qu'il n'y a pas eu d'appel d'offre pour l'impression, l'ESAT étant peu cher et à caractère social; mais l'organisme envisage de cesser l'activité imprimerie en 2025.

Gérard MALE note qu'il n'y a pas d'appel d'offre systématique. Josette COQUARD précise par exemple qu'en ce qui concerne le transport, les cars PERRAUD sont les seuls qui acceptent de transporter nos adhérents.

4 Dates des réunions :

Après discussion, il est décidé de maintenir les réunions du collège le vendredi matin, mais à 8 H au lieu de 8 H30 pour tenir compte de la fréquentation des salles aux heures de permanence.

5 Relecture des documents :

Il est décidé que cette révision se fera par trois membres du collège, avant que ces documents ne soient proposés à l'examen par le collège.

6 Délocalisation des bureaux :

La Mairie souhaite récupérer la totalité des locaux de la Maison des Sports apparemment pour Ose, en arguant un problème de non-conformité aux normes de sécurité. M. Pierre LABRIET, adjoint, propose de nous loger dans d'anciens appartements de fonction proches de l'ancienne mairie transformés en salles.

Cette solution n'est pas satisfaisante car :

- ces locaux seraient partagés avec d'autres associations, d'où une insécurité sur le stockage des DVA, de nos ordinateurs, de nos équipements, des archives, etc.
- ils sont en mauvais état, et encore moins aux normes que ceux de la Maison des Sports.
- ils ne comportent que de petites pièces, donc aucune salle de réunion ou d'accueil des adhérents pour les permanences.
- ils n'ont pas d'accès internet.
- le pôle technique serait celui de la MDA proche.

En résumé, les propositions de la mairie sont imprécises, mais rappelons-le, ne nous ont pas été libellées officiellement.

Mireille HOLTZER propose de demander à rencontrer Pierre LABRIET, accompagnée d'un représentant des animateurs (Michelle BRONNER, Pascal HOLTZER et Gérard MALÉ se portent volontaires) ; elle prépare un cahier des charges afin de définir nos besoins en matière de locaux.

Gérard VIONNET FUASSET émet des réserves sur les locaux disponibles à ECHIROLLES.

Michèle BRONNER s'interroge sur la gratuité des locaux.

Le déplacement sur une autre commune est évoqué en considérant que de nombreux adhérents n'habitent pas à Échirolles. Les conséquences d'une délocalisation seraient multiples, perte du soutien de la Ville, perte de la subvention communale, éventuellement du conseil départemental.

7 Infos diverses

- Le collège vote positivement pour le remboursement des forfaits automne 2024 après justification de leur demande, à deux adhérents : Jean-Christophe LECLERC et Huguette PATAY.
- L'organisation des sorties en ski alpin est abordée par Mireille HOLTZER : rappelons que les sorties hebdomadaires ne sont pas sous la responsabilité de Montagne Évasion, dans la mesure où aucun versement ou participation ne sont effectués à l'association et que les déplacements et forfaits s'effectuent entre participants. Mais que le séjour annuel, lui est sous la responsabilité de Montagne Évasion avec encaissement de chèques. Autre problème soulevé : qui encadre les groupes, selon quelles précautions d'assurances et selon quelles modalités financières. Les protocoles n'ayant jamais été soumis au CA. Puis Gérard VIONNET FUASSET demande aussi que les règles de fonctionnement des sorties aussi bien ski alpin que fond soient arrêtées précisément, en particulier sur la participation financière des

encadrants ; une discussion animée s'installe, à l'issue de laquelle Mireille HOLTZER propose qu'un groupe de travail soit constitué pour traiter toutes ces questions ; la date du 23 décembre à 14h est décidée, avec la participation de Gérard VIONNET FUASSET, Josette COQUARD, Pascal HOLTZER, Jean Michel GIRARD, Anne PERRIN.

8 Accès à la gratuité et assurance du co-voiturage :

Les précédentes rédactions du règlement intérieur faisaient référence « aux animateurs et membres du bureau ». Il est décidé de remplacer par les animateurs de service, les membres du collège et les personnes autorisées par le collège.

Pascal HOLTZER demande d'étudier que le contrat d'assurance souscrit par ME soit étendu à toutes les activités de co-voiturage, le supplément de coût pouvant être incorporé au tarif des sorties.

Michèle BRONNER demande la gratuité pour les accompagnateurs, le supplément de coût étant réparti sur les adhérents qui participent à la sortie.

La constitution d'un groupe de travail est envisagée : Josette COQUARD propose d'y participer, une date sera fixée prochainement pour concrétiser cette proposition.

Les débats s'achèvent par la fixation au 17 janvier 2025 à 8H de la prochaine réunion du collège.

A l'issue de la réunion, Mireille HOLTZER présente un paysage de montagne en pastel que Michele BRONNER offre à Montagne Evasion ; il est magnifique et nous la remercions chaudement pour cette amicale attention.

Christian DRIOL

